

Blonvillain - Lannou -

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de l'Evêché

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

1° 150 pauvres à peu près incapables de travailler.

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues tantôt l'année?

2° 50 familles à peu près. - 20 familles auraient besoin d'être secourues de temps en temps.

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps?

De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (celles dont il est parlé au n° 2.)

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2)

3° Ces familles reçoivent de la charité pour trois mille francs au moins.

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

4° Il y a dans la commune 50 mendiants capables de travailler et qui aiment mieux mendier.

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

5° Non. On a essayé d'en créer une. Un comité a été nommé. Des délégués avaient reçu mission de parcourir la commune pour prendre des renseignements tant au sujet des personnes à secourir qu'au sujet des donateurs. Les délégués ont refusé de remplir leur mission craignant de ne pas être bien accueillis par les donateurs en 1865. On a manqué de foi dans le succès de l'entreprise.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

6° Je crois qu'il y aurait moyen d'organiser une association, moyennant l'entente de la mendicité dans les paroisses voisines.

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

Quelle distance ont-ils à parcourir?

7° Monsieur le Docteur Cosmao Dumenez habituellement et quelquefois les Docteurs le Clerc et Guiguen de Saint-Abbe.

8°. Avez-vous une salle de charité pour les malades?

8° De 12 à 10 Kilomètres.

9°. Combien de décès par an?

9° Il y a une salle de charité pour les malades.

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévoué?

10° Le chiffre des décès est de 130 habitants.

10° Une cinquantaine de familles composées de 5 à 6 personnes à inscrire sur la liste - si on le montrait sérieux.

M. l'Evêque de la famille les observations, s'il y a lieu.

Aut. de l'Evêque de l'Evêché